Touraine insertion

Guide pratique

Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

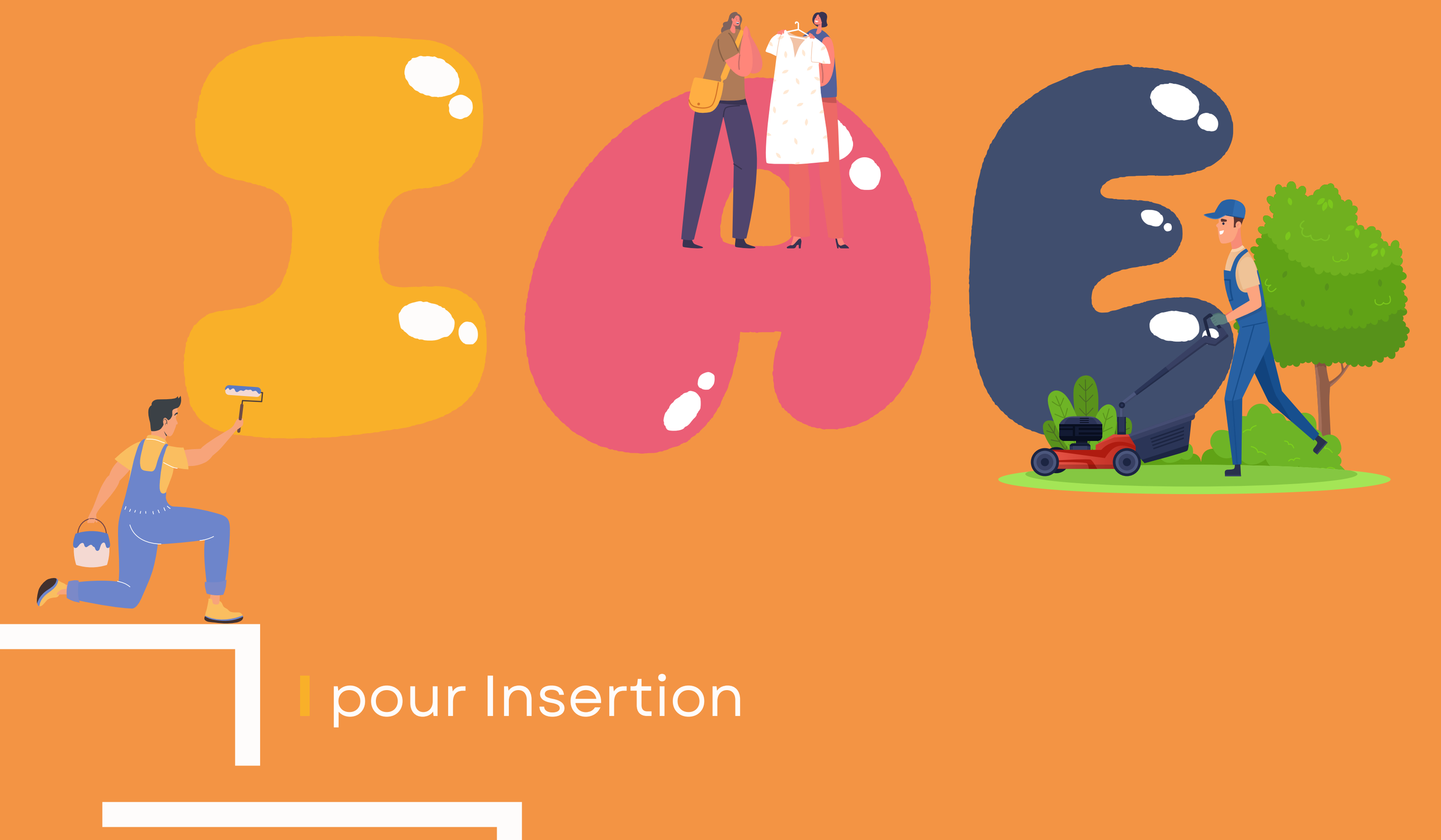

pour Insertion

A pour Activité

E pour Economique

À savoir avant de commencer à lire

L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) est un dispositif financé par **l'Etat.**

En Indre-et-Loire, ce dispositif est porté par l'association **Germinal**.

La convention d'accompagnement me donne **des droits** et **des obligations**.

Le temps d'accompagnement est obligatoire.

Qu’est-ce que l’Entreprise d’Insertion par le Traval Indépendant ?

L’Entreprise d’Insertion par le Travail Indépendant apporte un accompagnement aux travailleurs indépendants dans le développement de leur chiffre d’affaires.

Je peux avoir de l’aide si :

- Je suis immatriculé depuis **moins de 3 ans**.
- **Je n’emploie pas** de salarié.
- **Je suis éligible à l’IAE** et j’ai vérifié mon éligibilité auprès de mon conseiller référent (voir p.9).

L’accompagnement est gratuit.

- Germinal ne propose **pas de prêt d’honneur**.
- Je ne suis **pas rémunéré pour l’accompagnement**.

Qu’est-ce que l’Entreprise d’Insertion par le Traval Indépendant ?

Un diagnostic de viabilité de mon entreprise est réalisé avec **Germinal**.

Ce diagnostic permet **la mise en place d’un accompagnement** ou **non**.

Je signe une convention d’accompagnement.

Cet accompagnement dure **9 mois**.

Il peut être prolongé, sous conditions.

OU

Je ne signe pas de convention d’accompagnement.

Je contacte mon conseiller.

Qu’est-ce que l’Entreprise d’Insertion par le Traval Indépendant ?

Avec Germinal, **je signe** :

Une convention d’accompagnement

+

Une charte d’engagement

Tous les mois :

- **Je dois aller aux rendez-vous** avec Germinal

(minimum 1 fois/ mois)

- **Je peux** participer à :

- des ateliers en groupe

- des évènements de réseautage

Qu’est-ce que l’Entreprise d’Insertion par le Traval Indépendant ?

L’Entreprise d’Insertion par le Travail Indépendant apporte un accompagnement au développement de l’entreprise

Je suis accompagné, **en individuel** :

- Stratégie commerciale
- Mise en relation clients
- Outils à la prospection client

1 fois/mois minimum

Je participe à des ateliers **en groupe :**

En présentiel ET **En ligne**

- Techniques de prospection
- Fixer ses prix
- Obligations
- Bases comptables
- Négocier
- Réseauter ...

Qu’est-ce que l’Entreprise d’Insertion par le Traval Indépendant ?

L’Entreprise d’Insertion par le Travail Indépendant apporte un accompagnement pour une communication adaptée à mon entreprise (cible, produit, service).

Je suis accompagné, **en individuel** :

1 fois/mois minimum

- Stratégie de communication
- Visibilité de l’entreprise
- Prise en main des outils numériques

Je participe à des ateliers **en groupe :**

En présentiel ET **En ligne**

- Mes premiers pas dans la communication
- Canva
- Identité visuelle
- Les bases du numérique
- Faire un flyer
- Google et le référencement
- Réseaux sociaux…

Qu’est-ce que l’Entreprise d’Insertion par le Traval Indépendant ?

L’Entreprise d’Insertion par le Travail Indépendant apporte un soutien à une posture entrepreneuriale plus confiante.

Je suis accompagné, **en individuel** :

- Sur rendez-vous

Je participe à des ateliers **en groupe :**

En présentiel

- Confiance en soi
- Le syndrome de l’imposteur
- Posture professionnelle
- Prendre la parole en public ...

Qui peut avoir une convention d’accompagnement ?

Je suis :

- Bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active)

- Allocataire ASS (Allocation de solidarité spécifique)

- Allocataire AAH (Allocation aux adultes handicapés)

- Réfugié statutaire, bénéficiaire d’une protection temporaire, protégé subsidiaire ou demandeur d’asile.

- Personne sans hébergement ou hébergée ou ayant un parcours de rue

Qui peut avoir une convention d’accompagnement ?

Je suis :

- Parent isolé
- Senior (+ 50 ans)
- Jeune (– 26 ans)
- DETLD (Demandeur d’emploi de très longue durée) + 24 mois

France Travail

- Travailleur en situation de handicap
- Résident QPV Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Sortant de détention ou personne placée sous main de justice

- Sans mobilité

Vos droits

Avec une **convention d’accompagnement**, j’ai le droit à un soutien sur :

- Ma stratégie commerciale
- Mes supports de communication
- Ma visibilité de l’entreprise

Vos engagements

Je signe une convention et une charte d’engagement

Je déclare mon chiffre d’affaires tous les mois

Je respecte les horaires

J’indique tout changement de situation

Je vais à tous mes rendez-vous d’accompagnement

Si je ne respecte pas mes engagements :

→ La convention peut être arrêtée

Comment faire pour trouver les offres d'accompagnement ?

Contacter votre conseiller

Par exemple :

→ Conseiller France Travail

→ Conseiller Mission Locale

→ Conseiller Cap Emploi

→ Référent RSA

→ Assistante sociale

Comment faire pour trouver les offres d’accompagnement ?

En attendant votre rendez-vous :

Rechercher une offre d’accompagnement

Sur :

Les emplois de l’inclusion

Les emplois de l’inclusion

Découvrez le pas à pas des emplois de l’inclusion ci-dessous

Les Entreprises d’Insertion par le Travail Indépendant en Indre-et-Loire

Siège (Tours)
Mame
49 boulevard Preuilly
3700 TOURS

Antennes

- Amboise
- Loches
- Chinon

Touraine insertion

Contactez-nous !

contact@touraine-insertion.org

Cofinancé par l'Union européenne

VILLE DE TOURS

TOURAINE LE DÉPARTEMENT

La DDETS
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités

Région Centre-Val de Loire